



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sida

Question écrite n° 64798

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur la prévention contre le virus du sida. Elle lui expose que l'État n'a pas mené de campagne de prévention de cette maladie depuis au moins cinq ans sur un plan national. Seules les régions de l'Île-de-France et du Nord-Pas-de-Calais développent régulièrement des campagnes de prévention. Le risque de voir condamner les Français à un retour en arrière de dix ans environ, sur le plan des connaissances liées à la transmission du VIH, inquiète de nombreuses associations oeuvrant contre la maladie. Il apparaît qu'aujourd'hui les plus jeunes des adultes par innocence ou méconnaissance du VIH ont des pratiques sexuelles à risques tandis que la génération des quinquagénaires se croit à l'abri. De plus, les résultats d'enquêtes annoncent toujours les chiffres portant sur les homosexuels mâles, faisant passer ce virus pour une maladie qui frapperait seulement cette catégorie de personnes. Cette situation est pour le moins stigmatisante alors que 70 % des personnes contaminées à ce jour sont hétérosexuelles. Certes la population homosexuelle de la région Île-de-France, selon les chiffres communiqués, est la plus touchée d'Europe de l'ouest mais, si aucune campagne de prévention d'envergure n'est mise en place rapidement, la France risque d'affronter une augmentation importante de la contamination dans les années à venir. Elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre en termes de prévention contre la transmission du VIH et des maladies sexuellement transmissibles en général.

Texte de la réponse

Trente ans après le début de l'épidémie et après la mise en oeuvre de 4 plans nationaux de lutte contre le VIH, des avancées majeures sont à souligner concernant l'accès aux soins, la mise à disposition des médicaments et la recherche avec pour conséquence une chute de la mortalité des personnes atteintes. Le bilan du programme précédent (2005-2008) piloté par la direction générale de la santé (DGS) en lien avec ses partenaires institutionnels et associatifs a montré que les actions inscrites dans les axes prévention, dépistage et prise en charge ont été globalement réalisées, ayant conduit à une baisse globale de l'incidence. Toutefois, des progrès restent à faire dans le domaine de la prévention auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (HSH), des infections sexuellement transmissibles (IST) en population générale et dans le domaine du soutien et de l'accompagnement des personnes atteintes de VIH, notamment en matière d'accès aux droits sociaux (minima sociaux), d'hébergement, d'aide à domicile, d'insertion sociale et professionnelle. Sur la base de ce bilan, de l'évolution des données épidémiologiques et de différents avis, recommandations et rapports tels que ceux du groupe d'experts sur la prise en charge médicale des personnes infectées par le VIH présidé par le professeur Yéni et récemment réactualisé en juillet 2010, du conseil national du sida (CNS), de la Haute Autorité de santé (HAS), de la mission confiée à Mme France Lert et au professeur Gilles Pialoux sur les nouvelles méthodes de prévention et du retour de la mission confiée à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) sur la rénovation du dispositif de dépistage existant en France depuis vingt ans, un nouveau plan est en cours de finalisation. Ce plan national VIH/SIDA/IST 2010-2014 sera décliné en approche populationnelle, faisant suite à une priorisation établie sur la base de l'importance de la dynamique de l'épidémie VIH/IST observée au sein des différents groupes identifiés.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64798

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11106

Réponse publiée le : 14 septembre 2010, page 10089